

Anomalie de l'Œil du Colley / Hypoplasie choroïdienne

L'anomalie de l'œil du colley (AOC), connue également sous le nom d'hypoplasie choroïdienne, est une maladie héréditaire qui cause un développement anormal de la choroïde (tissu vascularisé présent sous la rétine). Cette maladie présente une grande variabilité de signes cliniques entre les races touchées et entre les individus d'une même race.

Les chiens avec une forme légère non évolutive présentent un amincissement de la choroïde sans perte de vision durant toute leur vie (grades 1 et 2). Les chiens avec une forme grave et évolutive développent un colobome qui peut conduire à un décollement partiel ou total de la rétine, à des hémorragies intra-oculaires et à une perte de vision (grades 3 et 4). Les formes légères et graves étant dues à une mutation dans le même gène, des chiens atteints d'une forme légère peuvent engendrer une descendance présentant une forme grave.

Grade 1	Hypoplasie/dysplasie choroïdienne	Lésion mineure Pas de gêne visuelle	Non évolutif
Grade 2	Hypoplasie choroïdienne Colobome du nerf optique	Lésion moyenne Pas de gêne visuelle	Non évolutif
Grade 3	Grade 2 + présence d'un décollement de rétine	Lésion grave	Évolutif
Grade 4	Grade 3 +présence d'hémorragies intra-oculaires	Lésion grave	Évolutif

L'anomalie de l'œil du colley/hypoplasie choroïdienne est une maladie monogénique **autosomale récessive**. Le test génétique permet d'établir le statut génétique du chien vis à vis de cette maladie :

Résultat du test ADN	Le chien est	Situation génétique	Développe la maladie ?	Transmet l'anomalie génétique à sa descendance ?
Homozygote normal	Sain	2 copies normales du gène impliqué dans l'AOC	NON	NON
Hétérozygote	Porteur sain	1 copie normale et 1 copie défectueuse du gène impliqué dans l'AOC	NON	OUI statistiquement à 50% de la descendance
Homozygote muté	Atteint	2 copies défectueuses du gène impliqué dans l'AOC	OUI Grades 1 à 4	OUI à 100% de la descendance

Test ADN de dépistage

Le gène et la mutation impliqué dans l'AOC ont été découvert par l'Université de Cornell (USA) qui a breveté la technologie permettant la mise en œuvre d'un test génétique pour dépister cette maladie. La société Optigen (USA) détient une licence exclusive pour commercialiser ce test. En tant que distributeur d'Optigen, la société Antagene propose ce test en Europe pour les races suivantes : *Berger australien, Border Collie, Berger des Shetland, Colley*

Modalités

Sur simple demande, des kits de prélèvement sont envoyés gratuitement par courrier. Le prélèvement par frottis buccal doit alors être réalisé et authentifié par un vétérinaire afin de pouvoir délivrer un certificat génétique. Ce test génétique permet de dépister uniquement l'anomalie de l'œil du colley, mais ne permet pas de prédire la gravité de la forme. Le test n'est pas utilisable pour détecter d'autres maladies oculaires (atrophie de la rétine, cataracte, luxation du cristallin, etc).

Il est recommandé de faire examiner régulièrement le chien par un vétérinaire spécialisé en ophtalmologie. Une attention particulière devra être portée aux chiens homozygotes mutés qui peuvent développer dès 8 semaines une hypoplasie choroïdienne légère non invalidante (grades 1 et 2) mais aussi une forme grave avec décollement de la rétine et hémorragies intra-oculaires (grades 3 et 4).

Le dépistage précoce permet de sélectionner les reproducteurs non porteurs d'AOC, d'adapter les croisements pour éviter de produire des chiots génétiquement atteints dans la descendance et pour éviter de propager la maladie dans l'élevage ou dans la race.

Pour plus d'informations sur nos recherches et nos services chez le chien ou le chat, n'hésitez pas à nous appeler ou à consulter notre site web (www.antagene.com).